



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mmes et MM. les membres du Conseil municipal sont convoqués pour la séance qui aura lieu :

Vendredi 22 septembre 2023, à 20h30
Salle du Conseil municipal – Hôtel de Ville

Avec pour ordre du jour :

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2023

1 - Décisions du Maire prises en application de l'article L 2122-22 du CGCT

2 – Fonctionnement des assemblées - Démission d'une Adjointe :

2.1 – Détermination du nombre d'adjoints

2.2 – Indemnités de fonction allouées au Maire et aux Adjoints

2.3 – CCAS – Election des représentants du Conseil municipal

2.4 - Composition des commissions municipales

2.5 – Modification des représentations municipales – CNAS, Association de Gestion de la MARPA de Mué, SPL Fougères Tourisme et référent randonnée Fougères Agglomération

3 – Fougères Agglomération – CLETC (Commission Locale d'Evaluation de Transfert des Charges) – Rapport d'évaluation des charges liées au retour des compétences petite, enfance et jeunesse aux communes

4 - Enfance Jeunesse et Education :

4.1 – Ecole primaire Montaubert – Année scolaire 2023/2024 :

4.1.1 - Fixation des coûts de fonctionnement par élève résultant du compte administratif 2022

4.1.2 - Participations des communes extérieures aux frais de fonctionnement

4.2 - Ecole Notre-Dame – Année scolaire 2023/2024 :

4.2.1 - Participations communales aux frais de fonctionnement et activités périscolaires

4.2.2 - Participations des communes extérieures aux frais de fonctionnement

4.3 - Participation aux frais de fonctionnement pour un élève lécousois scolarisé à l'école Diwan de Fougères

4.4 – RPE Am Stram Gram – Convention de financement de la prestation de service avec la MSA

5 - Questions diverses

**

